



*Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Angers le Fresne
B.P. 43 627
49036 - ANGERS CEDEX 01
☎ : 02.41.68.60.03.
☎ : 02.41.68.56.62.
E-mail cfppa.angers @ educagri.fr*

PREPARATION A L'UC 3 DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION POUR LES DISTRIBUTEURS ET APPLICATEURS DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DATES :	13 et 14 novembre 2008	LIEU :	Ste Gemmes sur Loire (49)
----------------	------------------------	---------------	---------------------------

1^{ère} journée :

- 9 h 00 à 10 h 00 - Accueil – Tour de table
- Présentation de la Formation UC 3
- Informations sur les modalités d'épreuves certificatives
- 10 h 00 à 12 h 30 - Etre Capable de communiquer oralement en fonction de ses interlocuteurs
puis de - adapter son discours en fonction de ses interlocuteurs
- expliquer une consigne, une décision à ses différents interlocuteurs
- 13 h 30 à 17 h 30 - E.C. d'utiliser les différentes sources et messages d'information de la vie sociale et professionnelle
- constituer une documentation pertinente sur un thème technique
- analyser les différents types de messages dans leur contexte
- résumer les informations utiles d'un message
- résoudre un problème professionnel en ayant recours aux différentes sources et messages d'information à sa disposition

2^e journée :

- 8 h 30 à 12 h 30 - E.C. de produire des messages indispensables aux activités d'encadrement et d'information
- transmettre oralement un message
- produire des documents scripto-visuels
- tenir compte des aspects relationnels
- 13 h 30 à 16 h 30 Epreuve certificative orale UC 3 (30 minutes par candidats)
- 16 h 30 à 17 h 00 délibération
- 17 h 00 à 17 h 30 Bilan de la session

Intervenants : F. GUERIN formatrice C.F.P.P.A., J-P. GUESSARD formateur C.F.P.P.A.